

4

Que la bénédiction de Jésus et la protection de Marie et de Joseph soient à jamais sur vous et sur tous ceux qui contribueront à cette bonne œuvre !

II.

Le Saint Père, en envoyant aux évêques son encyclique du jubilé de 1875, y a joint une copie de la bulle de Léon XII, en date du 25 décembre 1875. De concert avec les évêques des deux provinces de Québec et de Toronto, je l'ai fait imprimer pour en distribuer une copie à tous les membres du clergé ; vous la recevrez avec la présente. Cette bulle est célèbre dans le monde catholique à cause des conseils vraiment admirables qu'elle renferme pour la direction des âmes dans le saint tribunal, en tout temps, mais surtout durant le jubilé. Depuis cette époque les conciles et les théologiens en ont eût des extraits ; et notre second concile de Québec, en a inséré une partie assez considérable dans son décret IX. L'envoi que Pie IX en a fait à tous les évêques, montre assez clairement combien ce grand pontife désire que cette bulle soit étudiée, méditée et pratiquée dans tout l'univers catholique. J'ai la confiance que vous vous conformerez de grand cœur à ce désir qui doit être pour nous comme un ordre. La bénédiction de Notre Seigneur ne peut manquer de se répandre avec abondance sur les travaux de ceux dont le zèle sera guidé et éclairé par cette parole apostolique. *Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ. Noli negligere gratiam quæ in te est..... Hæc meditare, in his esto ; ut profectus tuus manifestus sit omnibus. Attende tibi et doctrinæ ; insta in illis. Hoc enim facies et teipsum salvum facies et eos qui te audiunt* (I. Tim. IV. 13...).

III.

J'ai fait préparer et imprimer un *Petit Manuel pour le Jubilé de 1875 dans le diocèse de Québec*. Il est destiné à faire connaître aussi clairement que possible les conditions à remplir pour gagner l'indulgence du jubilé. Il sera très utile aux fidèles et même au clergé, parcequ'il entre dans plusieurs détails qu'il eût été impossible de mettre dans un mandement.

J'invite MM. les Curés à en répandre quelques douzaines dans leurs paroisses. Il est nécessaire de faire les demandes au plus vite parceque l'imprimeur gardera ses caractères sur pied pendant quelques